

Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool le 22 mai 2025

Chères et chers professionnel-le-s, partenaires et collègues des institutions du domaine des addictions,

Le GREA, le Fachverband Sucht, Addiction Suisse, la Croix-Bleue Suisse et Ticino Addiction (consortium de projet) organisent une Journée d'action sur les problèmes liés à l'alcool pour les années 2024-2026, soit trois journées annuelles, afin de fournir aux organisations membres un cadre pour leurs activités de sensibilisation. Cette journée d'action est prévue chaque année en mai.

La prochaine journée d'action aura lieu **le 22 mai 2025 et aura comme thème « Soutenir au lieu de juger »**.

Pour la mise en œuvre de cette journée d'action, le consortium développe différents outils à l'intention des services spécialisés. Cela comprend le présent concept qui informe sur la thématique et promeut des idées d'actions sur le thème « soutenir au lieu de juger ». De plus, le consortium de projet met à disposition une planification d'actions, des brochures d'information, un communiqué de presse ainsi que des cadeaux et supports visuels (affiches, sujets sur les réseaux sociaux, signature de courrier électronique).

- Le concept 2025, des brochures d'information, des cartes quiz sur l'alcool et des cartes postales sont disponibles [sur le shop d'Addiction Suisse](#). Veuillez saisir le code promo « AL25 » dans le panier afin d'annuler les frais de port et ne supporter aucun frais.

Toutes les institutions du domaine des addictions sont invitées à inscrire leurs activités prévues pour le 22 mai dans la liste [des activités sur le site web](#) ou selon l'adresse (<https://www.aktionstag-alkoholprobleme.ch/fr/calendrier-1>)

Cela permettra d'avoir un aperçu des actions menées dans toute la Suisse. Cette liste servira d'inspiration aux autres partenaires pour l'organisation de leurs activités.

C'est vous qui rendez cette journée vivante. C'est à vous de donner des impulsions à la population. Nous sommes là pour vous soutenir. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions sur la mise en œuvre de la journée d'action !

Cordialement

Célestine Perissinotto (GREA), Facia Marta Gamez (Association spécialisée dans le domaine de la toxicomanie), Olivier Graz (Addiction Suisse), Anne Graber (Croix-Bleue Suisse), Marcello Cartolano (Ticino Addiction) / 25 février 2025

Concept de la Journée nationale du 22 mai 2025

1. Groupe de planification, contacts	3
2. Objectifs	3
3. Titre et contenu 2025 : « Soutenir au lieu de juger »	4
3.1 Chiffres de la consommation alcool en Suisse	4
3.2 Stigmate, stigmatisation et discrimination	5
3.3 Approche aidantes face à la stigmatisation	6
3.4 Déconstruire les idées reçues : mythes et réalités	7
4. Exemples d'actions et calendrier	9
5. Goodies et produits pour la campagne	9
6. Le site internet de la campagne	10
7. Travail médiatique	10
8. Calendrier	10
9. Bibliographie	11

1. Groupe de planification, contacts

La **Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool 2025** est organisée par :

GREa, Lausanne	Célestine Perissinotto (F)	c.perissinotto@grea.ch 024 426 34 34
Fachverband Sucht, Zürich	Facia Marta Gamez (D)	martagamez@fachverbandsucht.ch 076 830 20 65
Blaues Kreuz Schweiz, Bern	Anne Graber (D)	anne.graber@blaueskreuz.ch 031 300 58 66
Sucht Schweiz, Lausanne	Olivier Graz (D, F)	ograz@suchtschweiz.ch 021 321 29 88
Ticino Addiction	Marcello Cartolano (I)	marcello.cartolano@ingrado.ch

La mise en œuvre est soutenue financièrement par le Fonds national de prévention des problèmes liés à l'alcool.

2. Objectifs

Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool

La Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool a pour objectif de sensibiliser la population aux difficultés auxquelles sont confrontées les personnes touchées par l'alcool et leurs proches. Il s'agit d'aborder des thèmes qui sont en général tabous dans la société. Mais il s'agit également de faire connaître les offres d'aides existantes et de mobiliser l'ensemble de la société civile afin que les personnes concernées bénéficient du soutien nécessaire.

Engagement

La Journée nationale nous permet de cibler les personnes qui ont directement ou indirectement un problème d'alcool. Nous nous adressons à toutes les personnes (et leurs proches) qui ont des problèmes d'alcool épisodiques ou chroniques et qui en souffrent. Nous désirons, par ailleurs, sensibiliser toute la population aux thèmes en lien avec une consommation d'alcool problématique.

Plate-forme

La Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool constitue une plateforme pour tous les prestataires actifs dans les domaines de la prévention, du conseil et de l'accompagnement des personnes avec des problèmes liés à l'alcool. Cette Journée nationale est aussi une occasion d'informer le public sur les services de conseil, les offres de prestations ainsi que sur ce que les personnes directement ou indirectement concernées peuvent attendre des diverses institutions lors d'un contact ou en cas de soutien.

Émulation avec le Dry January

À travers ses objectifs et sa population cible, la Journée alcool se veut complémentaire au Dry January.

Situation actuelle des campagnes alcool

L'arrêt de la Semaine alcool a poussé le GREa, la Croix-Bleue Suisse, le Fachverband Sucht et Addiction Suisse à se réunir en 2020 dans un consortium pour mobiliser les ressources de chacun et pouvoir continuer à organiser des événements de prévention. Au terme de ce long travail de réflexion, le résultat est décevant. Les campagnes alcool sont confrontées à un manque de financements chronique et une absence de leadership fédéral. Toutefois, elles ont su mettre à profit leur collaboration pour continuer à soutenir le travail de prévention au niveau fédéral et coordonner la Journée alcool, aux côtés du Dry January et de la Semaine nationale

d'action dédiée aux enfants de parents avec une addiction organisée en mars par Addiction Suisse.

3. Titre et contenu 2025 : « Soutenir au lieu de juger »

Le rapport que notre société entretient avec l'alcool est ambivalent : d'un côté, la consommation d'alcool est souvent normalisée tandis que de l'autre, une consommation problématique est stigmatisée. En effet, boire de l'alcool fait partie de nombreux contextes sociaux, que ce soit lors d'un apéritif d'entreprise, d'une fête d'anniversaire ou d'un dîner en famille. Celui ou celle qui souhaite renoncer au verre de vin rouge ou de prosecco lors de ces occasions doit souvent se justifier. À l'inverse, les personnes ayant une consommation problématique d'alcool ou étant en situation de dépendance sont souvent confrontées à un manque total de compréhension et font l'objet d'une stigmatisation.

Avec le slogan de cette année, « **Soutenir au lieu de juger** », la journée souhaite mettre en lumière ce rapport ambivalent à l'alcool dans notre société et contribuer à la déstigmatisation des personnes souffrant d'une dépendance à l'alcool ou en situation de consommation problématique. Cette journée invite les professionnel·le·s du domaine ainsi que la population à porter ce débat sur la place publique.

Le thème prioritaire de 2025 s'inscrit dans la continuité du slogan « Briser le tabou », déjà mis en avant lors de la Journée d'action de 2020. Comme peu de nouvelles recherches ont été menées sur ce sujet depuis, les contenus du concept de l'époque seront en partie repris. Une nouveauté cependant : la publication de « Couverture médiatique des personnes avec des problématiques d'addiction. Recommandations à l'intention des journalistes ainsi que pour les rédactrices et rédacteurs »¹. Le présent concept intègre ainsi plusieurs éléments de cette publication.

En plus de chiffres sur la consommation d'alcool en Suisse, le chapitre suivant propose une définition de la stigmatisation et met en évidence ses conséquences négatives pour les personnes souffrant d'une alcoolodépendance, ainsi que des approches pour lutter contre cette stigmatisation.

3.1 Chiffres de la consommation alcool en Suisse

- 85% environ des personnes âgées de 15 ans et plus boivent plus ou moins régulièrement de l'alcool en Suisse.²
- En 2023, la vente annuelle par habitant·e est de 8,0 litres d'alcool pur.³
- Chez les 15 ans et plus, 8.6% boivent de l'alcool quotidiennement. Cette part est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (12,4%, resp. 4,9%), et ce quel que soit le groupe d'âge concerné. Elle augmente fortement avec l'âge, passant de 0,6% chez

¹ https://grea.ch/wp-content/uploads/2024/09/Guide_media.pdf

² <https://www.addictionsuisse.ch/faits-et-chiffres/alcool/alcool-consommatio>

³ https://www.addictionsuisse.ch/faits-et-chiffres/alcool/?_gl=1*13gchfy*_ga*MzMwODE2NTAyLjE2NjgzMzg4NDc2ODUuMC4wLjA

les 15-24 ans à un peu plus de 15% chez les femmes et plus de 36% chez les hommes de 75 ans et plus.⁴

- Environ 4% de la population en Suisse âgée de 15 ans et plus a une consommation chronique à risque d'alcool. Il y a relativement peu de différences entre les femmes et les hommes. Le taux de consommateurs et consommatrices est le plus élevé parmi les personnes âgées de 65 ans et plus.⁵
- Le nombre de personnes dépendantes à l'alcool en Suisse est estimé à 250'000.⁶
- Ca. jede dritte Person in der Schweiz hat mindestens eine Person mit Alkoholproblemen in ihrem Umfeld (Marmet und Gmel, 2015).

3.2 Stigmate, stigmatisation et discrimination

Stigmate et stigmatisation :

Le terme « stigmate » vient du grec et désignait autrefois les marques infligées au fer rouge sur le corps des esclaves, criminels ou escrocs pour signaler qu'ils étaient à éviter. En 1963, le sociologue Erving Goffman a fait du stigmate un concept sociologique en décrivant la stigmatisation comme un processus associant des attributs négatifs à une personne, entraînant sa dévalorisation et son exclusion. Concrètement, cela signifie qu'une caractéristique spécifique – par exemple, la consommation d'alcool – est assimilée à un trait négatif ou à un préjugé, comme un manque de volonté (Schomerus et al., 2016).

La stigmatisation des personnes dépendantes :

La dépendance à l'alcool fait partie des maladies psychiques les plus stigmatisées. Une étude allemande révèle que plus de 40 % des personnes interrogées considèrent l'alcoolisme comme une faiblesse de caractère et 30 % estiment que les personnes concernées sont responsables de leur dépendance (Schomerus, Matschinger et Angermeyer, 2014).

Quelles sont les conséquences de la stigmatisation ?

La stigmatisation des personnes concernées a des répercussions profondes, tant sur le plan individuel que structurel. Elle altère la confiance en soi, freine la demande d'aide, complique l'accompagnement et compromet les progrès réalisés.

La peur d'être étiqueté

Pour éviter d'être jugées ou mises à l'écart, de nombreuses personnes hésitent à demander de l'aide ou retardent leur démarche, ce qui peut aggraver leur situation. La stigmatisation est également présente au sein du système de soins : jusqu'à 70 % des personnes concernées déclarent s'y sentir jugées en raison de leur addiction. Cela constitue un frein majeur aux interventions précoces et à un soutien adapté. Trop souvent, l'accompagnement ne commence que lorsque la dépendance a déjà eu des conséquences lourdes sur la vie privée, professionnelle ou la santé.

⁴ https://www.addictionsuisse.ch/faits-et-chiffres/alcool/alcool-graphiques/?_gl=1*1d53aml*_ga*MzMwODE2NTAyLjE2NjgzMzgxNzY.*_ga_TZ7Z53JD3N*MTczODg0NDc2OS45Ni4xLjE3Mzg4NDc2OTYuMC4wLjA.

⁵ Ib.

L'autostigmatisation

Subir des préjugés et de la discrimination peut entraîner une perte d'estime de soi et une diminution de la confiance en sa capacité à changer et à mener à bien ses projets de vie.

La stigmatisation affecte également les proches, qui peuvent ressentir de la honte et être discriminés en raison de la situation d'un·e membre de leur famille. Cette stigmatisation constitue également un obstacle au recours à l'aide.⁷

Les proches vivent souvent une vie bouleversée, entre tensions émotionnelles et responsabilités matérielles, parfois au point de devenir eux-mêmes malades. Leur rôle est souvent ambivalent, entre l'envie d'aider et le sentiment d'impuissance. De plus, la stigmatisation sociale liée à l'alcoolisme fait que l'entourage se retrouve souvent isolé. Cette pression sociale les pousse à dissimuler les problèmes familiaux ou à renoncer à chercher de l'aide, ce qui peut nuire à leur bien-être émotionnel et les isoler davantage. (Addiction Suisse, 2011)⁷. Ils subissent souvent une stigmatisation indirecte, également appelée « stigmatisation par association », reprise du concept du sociologue américain Erwin Goffman (1963). Beaucoup de partenaires pensent qu'ils peuvent aider ; ils ressentent de la honte, s'ils n'y parviennent pas. Pourtant, ils se sentent parfois coupables de ne pouvoir le faire.⁸ (Pour aller plus loin : <https://www.proches-et-addiction.ch/>)

Il est également important de mentionner le concept d'intersectionnalité. Ce concept met en évidence le fait que les individus peuvent être stigmatisés en raison de plusieurs facteurs ou caractéristiques, qui peuvent s'additionner et se renforcer. Ainsi, une personne souffrant d'une dépendance et qui est sans domicile, sans emploi ou issue de la migration cumule plusieurs éléments pouvant conduire à une stigmatisation accrue. Cette accumulation aggrave l'exclusion et la discrimination vécues (Frischknecht, 2023).

3.3 Approche aidantes face à la stigmatisation

La Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool 2020 « Briser le tabou » donnait déjà quelques pistes qui sont reprises ici.

La recherche sur l'efficacité des mesures de déstigmatisation dans le domaine des addictions est très fragmentaire. Un grand nombre d'études portent sur les maladies psychiatriques en général et ne sont pas spécifiques aux addictions.

Quelques stratégies importantes en vue d'une déstigmatisation peuvent néanmoins être résumées ici ; elles peuvent être appliquées dans le cadre des activités organisées le 22 mai 2025.

Sensibilisation et éducation : il s'agit ici d'organiser des actions de sensibilisation pour expliquer que l'alcoolodépendance est une maladie multifactorielle et non une faiblesse morale. Les témoignages sont importants : donner la parole à des personnes en rétablissement et à leurs proches pour humaniser les parcours. Partager des histoires de rétablissement et de résilience.

⁷ « Alcoolisme : les proches sont aussi touchés » sur https://www.praxis-suchtmmedizin.ch/images/stories/alkohol/Alcool_proches.pdf?utm_source=chatgpt.com

⁸ <https://shop.addictionsuisse.ch/fr/famille-proches/93-183-vivre-avec-une-femme-alcoolique-vivre-avec-un-homme-alcoolique.html#/26-langue-francais>

Encourager un langage neutre : par exemple, utiliser « personnes en situation d'addiction » ou avec une problématique de consommation, au lieu de « alcoolique ». (voir Guide médias, GREA et FS)⁹. Le rôle des médias est crucial pour transmettre ces changements.

Renforcer les politiques inclusives : faciliter l'accès à des traitements abordables pour tous, sans discrimination. Valoriser les personnes rétablies dans les environnements professionnels.

Déstigmatisation institutionnelle : s'assurer que les acteurs de santé et sociaux connaissent l'impact de la stigmatisation. Impliquer les usagers dans l'élaboration des politiques et campagnes.

Formation des professionnel·le·s : pour réduire la stigmatisation, la stratégie peut prendre en compte la sensibilisation des professionnels de la santé, du social et de l'éducation. Cela passe par l'intégration, dans leur formation initiale et continue, de modules spécifiques sur les mécanismes de stigmatisation et l'approche biopsychosociale des addictions.

L'utilisation d'un langage non stigmatisant, évitant des termes comme « alcoolique », est également essentielle. Ces efforts visent à diminuer les attitudes discriminatoires, renforcer la confiance des patients et améliorer leur prise en charge.

Soutien par les pairs : le soutien des pairs joue un rôle clé dans la lutte contre l'autostigmatisation et le rétablissement. Promouvoir des groupes d'entraide comme Re-pairs, **PairAddicto**, ou la Coraasp en Suisse romande et former des pairs à intervenir dans des programmes de mentorat permet de créer des espaces sécurisés où chacun peut s'exprimer sans crainte de jugement. Ces initiatives contribuent à réduire l'isolement, renforcer l'estime de soi et inspirer d'autres personnes en début de parcours.

Ensemble, ces approches favorisent une société plus inclusive et solidaire.

3.4 Déconstruire les idées reçues : mythes et réalités

Les personnes souffrant d'une dépendance (à l'alcool) sont confrontées à de nombreux préjugés. Le chapitre suivant en présente quelques-uns et les corrige à l'aide de faits. Ces préjugés et rectifications ont été élaborés dans le cadre de la publication « Guide médias » du GREA et du Fachverband Sucht (p. 12-15).

La mise en parallèle des préjugés et des faits peut être utilisée par les professionnel·le·s du domaine pour la mise en œuvre d'activités (voir chapitre 4).

Beaucoup pensent que..	Alors que...
Les personnes en situation d'addiction sont faibles.	Tout changement de comportement est difficile. Moins de 30 % des personnes atteintes d'asthme, de diabète ou d'hypertension modifient leurs habitudes, même lorsqu'un·e médecin le leur recommande. Il en va de même pour les troubles addictifs. Il n'est donc pas question d'une faiblesse de volonté particulière chez les personnes concernées (McLellan et al., 2000).
Les proches sont aussi responsables de la situation.	Une analyse plus approfondie du rôle des proches révèle qu'ils et elles sont profondément affecté·e·s par la situation et souvent submergé·e·s par la honte, ce qui peut entraver leur recherche de soutien. Les proches représentent souvent une ressource précieuse dans le processus

⁹ https://grea.ch/wp-content/uploads/2024/09/Guide_media.pdf

	d'accompagnement. Les proches ne doivent en aucun cas être stigmatisé·e·s.
Les personnes concernées sont seules responsables de leur problème.	Les troubles addictifs ont de multiples causes, biologiques, psychologiques et/ou contextuelles. Elles peuvent être liées à la personne elle-même (par exemple, une prédisposition génétique ou des expériences de vie), à son entourage ou à des facteurs sociétaux. La disponibilité et le prix d'un produit, par exemple, influencent la consommation et sa quantité. Si le changement de comportement ne peut venir que de la personne concernée, il appartient à son environnement de créer les conditions les plus favorables pour le faciliter.
Il n'y pas de solution à une addiction.	Comparée à d'autres maladies chroniques, l'évolution des troubles addictifs est plutôt favorable. Même si une dépendance ne peut pas toujours être complètement guérie, elle peut être très bien prise en charge. Par exemple, 85 % des personnes qui développent une dépendance à l'alcool entre 18 et 25 ans ne remplissent plus les critères diagnostiques à l'âge de 30 ans (Seeley et al., 2019).
Les personnes concernées proviennent de niveaux socio-économiques défavorisés ou qu'elles vivent en marge.	La dépendance ne signifie pas forcément un déclassement social. La consommation est simplement plus visible chez certaines populations, comme les personnes sans domicile ou qui consomment dans la rue. Les troubles addictifs touchent toutes les couches de la société, sans distinction de statut socio-économique.
L'abstinence est la seule réponse à l'addiction.	Dans les addictions, l'abstinence à long terme est souvent considérée comme la seule issue, ce qui peut être restrictif. La diminution de la consommation et une récupération de la maîtrise de celle-ci sont aussi des succès et bénéfiques sur les plans de la santé et de l'insertion sociale. Ainsi, adopter une vision binaire n'est pas approprié, car l'accompagnement des situations d'addictions vise le rétablissement, c'est-à-dire une amélioration de la qualité de vie.

4. Exemples d'actions et calendrier

Un calendrier sur la planification est disponible. Il sert de guide aux institutions et se compose de quatre parties : préparation, actions, médias et évaluation. Le lien : <https://www.aktionstag-alkoholprobleme.ch/fr/calendrier-1>

Les activités régionales et le travail média constituent le cœur de la Journée alcool. Cependant, il n'est pas toujours facile de trouver une inspiration. Les suggestions suivantes peuvent aider. En général, l'expérience montre que les offres interactives, c'est-à-dire les actions qui s'adressent directement au public ou à un groupe cible spécifique, sont particulièrement populaires.

Exemples d'activités parmi lesquelles certaines ont été proposées par les institutions lors d'une séance en mars 2024 :

- **Des faits plutôt que des préjugés** : la confrontation entre préjugés et faits peut servir de point de départ à des discussions : qu'est-ce qui relève des faits ? Qu'est-ce qui relève des idées reçues ? Le tableau comparatif présenté aux pages ci-dessus peut être utilisé, par exemple, lors d'un stand d'information. Les passant·e·s peuvent être confronté·e·s aux préjugés sous forme de quiz et invité·e·s à dire s'ils pensent que les affirmations sont vraies ou fausses, avant d'être informé·e·s sur les faits réels.
- **Un stand d'information** offre également la possibilité de proposer des conseils rapides et des échanges personnalisés.
- **Journée portes ouvertes** : dans le but de favoriser une meilleure compréhension des personnes souffrant d'une dépendance à l'alcool, la population est invitée à découvrir et à mieux connaître les services d'accompagnement existants. Cet échange peut contribuer à réduire la stigmatisation : en ayant une meilleure connaissance des dispositifs d'aide, les personnes qui y font appel sont moins stigmatisées. En parallèle, l'accès aux services d'aide doit être facilité pour les personnes concernées ainsi que pour leurs proches.
- **Conférence ou table ronde** : un exposé ou un débat sur la thématique de la dépendance permet de sensibiliser le public et de renforcer la compréhension des enjeux auxquels les personnes concernées sont confrontées.
- **Projection d'un film** : *The Outrun* (2024).
- **Tester ses connaissances sur l'alcool** : un quiz est une activité ludique qui permet d'aborder le sujet de manière interactive (voir par exemple les cadeaux promotionnels, p. 11). Des affirmations vraies ou fausses peuvent également être utilisées dans le cadre de petits jeux-concours.
- **Partenariats avec des associations d'usagers ou usagères, des hôpitaux ou d'autres institutions pour** renforcer le réseau et accroître la visibilité.

Vous pouvez inscrire vos actions dans le calendrier, ainsi toutes les institutions participantes peuvent s'en inspirer: <https://www.aktionstag-alkoholprobleme.ch/fr/calendrier-1>

Nous vous prions d'inscrire votre action au **plus tard le 30 avril 2024**. En outre, nous vous informons que le site web sera modifié dans les prochaines semaines.

5. Goodies et produits pour la campagne

Goodies et visuels

Pour la Journée d'action 2025, le consortium propose des stylos, des post-its et de la documentation diverse sur le site d'Addiction Suisse, dans le shop.

Les commandes peuvent être passées dès maintenant et jusqu'au début d'avril 2024 sur le site. De plus, divers supports visuels (signature d'e-mail, sujets pour les réseaux sociaux et affiches) sont disponibles en téléchargement sur le site.

Flyer et brochures

Un flyer spécialement créé pour la Journée d'action peut être commandé gratuitement sur le site www.aktionstag-alkoholprobleme.ch ou via le site web d'Addiction Suisse. Diverses brochures d'information peuvent également être commandées gratuitement sur le site Internet. Les commandes peuvent être passées jusqu'au début du mois d'avril.

6. Le site internet de la campagne

Tous les informations et documents relatifs à la réalisation de la Journée d'action 2025 sont disponibles sur <http://www.aktionstag-alkoholprobleme.ch/index.php?lg=F&pg=1> (D, F, I).

Les commandes de matériel d'information et de gadgets peuvent en revanche être effectuées en ligne sur le shop d'Addiction Suisse. Pour des raisons organisationnelles (impression, expédition), nous avons besoin de vos commandes au plus **tard au début d'avril 2024**.

7. Travail médiatique

Environ six semaines avant la Journée alcool (c'est-à-dire fin d'avril), le texte d'un communiqué de presse sera envoyé aux institutions. Cela laisse suffisamment de temps pour le compléter avec des informations régionales et le transmettre aux médias régionaux pertinents.

Vous pouvez commander le communiqué de presse **dès à présent** sur le site de la Journée alcool. Une semaine avant, les organisateurs envoient le communiqué de presse à plus de 1200 adresses médias dans toute la Suisse. Ce dernier sera également transmis aux rédactions principales par le service OTS pour garantir une couverture optimale. La liste des activités organisées dans chaque région sera accessible via un lien dans le communiqué de presse. Addiction Suisse, ainsi que le GREA, qui coordonne les relations avec les médias pour la journée, informera sur les activités régionales sur place. Nous vous prions de bien vouloir inscrire votre action en temps voulu sur le site en indiquant les contacts médias responsables.

8. Calendrier

Les institutions commandent le matériel, les goodies, le communiqué de presse sur le site. Ces délais ne tiennent pas compte des délais d'envois postaux. http://www.aktionstag-alkoholprobleme.ch/index.php?lg=F&pg=1	Jusqu'au début d'avril 2025
Le communiqué de presse est envoyé aux institutions	Fin avril 2025
Les institutions annoncent leurs actions sur le site internet. Le plus tôt est le mieux ainsi d'autres organisations peuvent profiter des idées de chacun. Les actions figurent aussi sur le communiqué de presse.	Jusqu'au 30 avril 2025

Livraison de la documentation et des goodies.	Mi-avril à début mai 2025
Le communiqué est envoyé aux médias	16 mai 2025
Journée alcool	22 mai 2025
Les institutions reçoivent ensuite un sondage qu'elles peuvent rendre jusqu'à	Début juin 2025

MERCI BEAUCOUP D'ÊTRE DE LA PARTIE LORS DE LA JOURNÉE 2025

9. Bibliographie

- Bozinoff, N./Anderson, B.J./Bailey, G.L./ Stein, M.D. (2018): Correlates of stigmaseverity among persons seeking opioid detoxification. *Journal of Addiction Medicine* 12(1): 19–23. <https://doi.org/10.1097/ADM>.
- Bucher-Fehr S., Müller T., Schmid O. 2023. Werden drogenkonsumierende Menschen stigmatisiert – insbesondere vom Fachpersonal. In: *SuchtMagazin* 1/2023. S.11-15. <https://www.suchtmagazin.ch>
- Corrigan, P. (2004). How stigma interferes with mental health care. *American Psychologist*, 59(7), 614–625
- Frischknecht U. 2023. Stigmatisierung von Menschen mit Suchterkrankungen. In: *SuchtMagazin* 1/2023. S.4-11. <https://www.suchtmagazin.ch>
- Frischknecht, U. et al. (2011): The vicious circle of perceived stigmatization, depressiveness, anxiety, and low quality of life in substituted heroin addicts. *European Addiction Research* 17(5): 241–249. <https://doi.org/10.1159/000328637>
- Gavez S. 2023. Persönlicher Blickwinkel zur Angst vor Stigmatisierung und Diskriminierung. In: *SuchtMagazin* 1/2023. S.38-42. <https://www.suchtmagazin.ch>
- Goffman, E. (1968): *Stigma: Notes on the Management of Spoiled Identity*. Harmondsworth: Pelican Books.
- Goffman E. (1963). *Stigma: Notes on the management of spoiled identity*. New York, London, Toronto: Simon & Schuster Inc.
- Hoffmann, H./Koschinowski, J./Bischoff, G./ Schomerus, G./Rumpf, H.J (2020): Medical students' readiness for cutbacks in health care expenditures of alcohol-dependent individuals. An indicator for stigmatization? <https://t1p.de/79lc9>,
- Marmet S., Gmel G. *Suchtmonitoring Schweiz – Alkohol- und Drogenprobleme im Umfeld im Jahr 2013*. 2015. Sucht Schweiz, Lausanne, Schweiz
- McLellan A. T., Lew D. C., O'Brien C. P., Kleber H. D. Drug dependence, a chronic medical illness: implications for treatment, insurance and outcomes evaluation. *JAMA* 2000; 284: 1689–95

- Matthews S., Dwyer R. & Snoek A. (2017). Stigma and Self-Stigma in Addiction. Journal of Bioethical Inquiry; 14(2): 275-286. <https://pdfs.semanticscholar.org/479e/412fcac935b829b5d58bab4691f3302f6c9f.pdf>
- Probst, C./Manthey, J./Martinez, A./Rehm, J.(2015): Alcohol use disorder severity and reported reasons not to seek treatment: A cross-sectional study in European primary care practices. Substance Abuse Treatment, Prevention, and Policy 2015 Article 32. doi:10.1186/s13011-015-0028-z
- Schomerus, G. et al. (2017): Das Stigma von Suchterkrankungen verstehen und überwinden. Sucht 63(4): 253-259.
- Schomerus G., Matschinger H. und Angermeyer M.C. (2014). Attitudes towards Alcohol Dependence and Affected Individuals: Persistence of Negative stereotypes and Illness Beliefs between 1990 and 2011. European Addiction Research, Vol.20, No.6. Basel: Karger
- Schomerus, G./Lucht, M./Holzinger, A./Matschinger, H./, Carta, M.G./Angermeyer, M.C. (2011): The stigma of alcohol dependence compared with other mental disorders: A review of population studies. Alcohol and Alcoholism 46(2): 105-112. doi: 10.1093/alcalc/agq089
- Schmid, O./Fehr, S./Müller, T./Vogel, M. (2018): Werden drogenkonsumierende Menschen stigmatisiert? Suchtmedizin 20(5): 315-322.